



HAL
open science

D'échantillons d'histoire(s) en patrimoine : retour sur expérience après la formation à l'Ecole de Chaillot

Céline Viaud

► **To cite this version:**

Céline Viaud. D'échantillons d'histoire(s) en patrimoine : retour sur expérience après la formation à l'Ecole de Chaillot. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2010, Espaces témoins, 13, pp.212-217. hal-03276967

HAL Id: hal-03276967

<https://hal.science/hal-03276967>

Submitted on 8 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

D'échantillons d'histoire(s) en patrimoine

Retour sur expérience après la formation à l'Ecole de Chaillot

Céline Viaud. In : Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, LAUA (Langages, Actions Urbaines, Altérités - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes), 2010, Espaces témoins, pp.212-217

Feuilleter un livre d'histoire de l'architecture, c'est un kaléidoscope d'images noir et blanc : les dessins des Grand-Prix-de-Rome, les gravures pittoresques, tout étudiant d'*archi* connaît cela...vaguement... Etiquetée « vieilles pierres », l'intervention sur le patrimoine et la formation qui lui est dédiée sont assez peu connues. Alors que l'enthousiasme du grand public n'a jamais été aussi fort, la prédilection pour le patrimoine n'est pas très répandue parmi les futurs architectes.

Le patrimoine –comprendre l'existant ayant valeur de témoin– se décline aujourd'hui dans toutes ses singularités et sur toutes les échelles, du populaire au monumental, mais il reste souvent décliné dans une succession d'images symboliques. Il s'apprend aujourd'hui dans une logique démonstrative et technique, à l'heure où son sens connaît un plus grand élargissement.

L'occasion de rédiger un article, dans cette rubrique *Transpositions*, m'amène à faire résonner mon parcours à l'Ecole de Chaillot avec la thématique du dossier. Je reviendrai dans ce court exposé sur le contexte de création de l'Ecole à la fin du XIX^e siècle, en esquissant l'évolution du rapport au patrimoine sur plus d'un siècle, et formulerai un regard critique sur l'enseignement contemporain dans ce domaine.

Le cours de Chaillot, une école née auprès d'une collection

Peut-être est-il nécessaire de rappeler ce qu'est l'Ecole de Chaillot¹ ; institution vieille de 120 ans, elle propose en formation continue une spécialisation en patrimoine², ouverte sur concours à tous les architectes diplômés et déjà investis dans le monde professionnel.

La fondation du « cours de Chaillot » en 1887 faisait suite à l'ouverture du Musée des Monuments Français : une collection composée à l'origine des biens saisis par l'Etat après La Révolution et enrichie de moulages réalisés sur les chantiers de restauration, pour devenir un « musée de sculpture comparée ». Le musée proposait³ une *promenade* à travers 800 ans de l'histoire de l'architecture avec des copies, en plâtre et à échelle 1, des plus célèbres monuments français, et une galerie de vitraux et de peintures murales reproduits dans leurs dimensions réelles. Au-delà de la fonction distrayante du musée pour le grand public, lui permettant de découvrir que « la province » avait aussi ses chefs-d'œuvre, la collection était aussi un lieu de connaissances indispensables aux architectes qui souhaitaient se former sur les monuments français. Bien plus éloquent qu'une bibliothèque illustrée, ce catalogue d'histoire de l'architecture confrontait les échelles en permettant une vision de détail que la réalité n'offrait pas toujours.

Le siècle de la grande fabrique de monuments

Le XIX^e siècle fut une période exceptionnelle en bouleversements (l'éclairage des villes, le développement des moyens de transport, l'évolution des techniques, la conquête coloniale,...) qui amenaient à réfléchir à de nouvelles échelles et de nouveaux rythmes. La notion d'immédiateté s'invitait dans ce nouveau siècle, pour ressentir la ville, l'habiter au-delà de la collection archéologique de chefs-d'œuvre anciens.

La réponse se formalisa dans une « escalade monumentale »⁴, la ville devenait un réseau de monuments, marqueurs du pouvoir, du progrès industriel et des nouvelles idées sur la société. La ville se pensait dans la déclinaison de ses usages et ses habitants : réseaux de transports, percées urbaines, cités ouvrières, banlieues résidentielles,... Et la ville ludique et festive s'offrait au quotidien dans les parcs urbains⁵ et plus exceptionnellement dans les Expositions Universelles⁶. C'est la vision de la « ville totale », qui se dessinait à travers cette multiplication de produits, et qui allait conduire aux grandes utopies des années 1920 (notamment le plan Voisin du Corbusier).

¹ L'Ecole de Chaillot est devenue dans les années 1920 le « Centre d'Études Supérieures pour la Connaissance et la Conservation des Monuments Anciens » (CESCMA), puis « Centre d'Études Supérieures d'Histoire et de Conservation des Monuments Anciens » (CESHCMA) pour redevenir très récemment l'Ecole de Chaillot.

² à raison de deux jours de cours tous les quinze jours et une évaluation continue, délivrant le DSA mention architecture et patrimoine (Diplôme d'Approfondissement et de Spécialisation) et le titre « Architecte du patrimoine ». L'admission se fait sur dossier de références, épreuve de dessin et entretien.

³ cette collection est aujourd'hui visible dans la Cité de l'Architecture et du Patrimoine logée dans le Palais de Chaillot

⁴ que décrit François Loyer dans son « Histoire de l'Architecture Française, de la Révolution à nos jours »

⁵ citons en particulier le parc des Buttes Chaumont et son invitation au voyage, ancêtre de nos parcs de loisirs

⁶ avec des pavillons manifestes comme le Grand Palais en 1900, et des éléments de distraction permettant de découvrir la ville dans une vue dynamique (grande roue et trottoir roulant intitulé 'Rue de l'Avenir' 1900)

Dans le domaine de la restauration, les premiers travaux s'attachaient à sauver les monuments en péril (liste de 1840) et à redonner tout leur éclat à ces témoins de l'Histoire. Les premières restaurations « réussies » -en tout cas plébiscitées comme telles (Vézelay, St-Sernin-de-Toulouse, Notre-Dame-de-Paris)- étaient des travaux interventionnistes, qui n'hésitaient pas à réinventer les morceaux manquants du puzzle, et même à déconstruire des parties pour mieux mettre en valeur « une unité de style ». La « doctrine » d'alors découlait du traditionnel enseignement Beaux-Arts, dont une part de la formation se faisait sur les territoires en ruine de la Grèce et de la Rome antiques, par le biais du relevé et des reconstitutions d'état (supposé) initial ; la restauration passait alors par la production d'une image cohérente du monument, quitte à constituer un état qui n'avait jamais existé !⁷ A cette même époque, on dégagait de « constructions parasites » les monuments anciens de la ville, amphithéâtres antiques ou cathédrales, pour leur rendre toute leur autonomie d'image et de symbole.

Cette démarche s'inscrivait dans la modernité d'une pensée rationaliste, qui venait s'opposer aux images romantiques prônant la beauté de la ruine. Elles ne manquèrent pas de susciter des réactions vives qui eurent le mérite de poser très tôt les enjeux du débat sur la restauration⁸.

La formulation d'une doctrine

C'est donc dans un contexte d'avancée scientifique et de vision dynamique de la ville qu'est créé le « cours de Chaillot », le rapport au patrimoine était alors motivé par la peur de (re)voir disparaître des témoins de notre civilisation et par la nécessité d'inventer un nouveau cadre urbain. L'objectif était donc de former une connaissance approfondie sur l'architecture du passé et de cadrer sa restauration⁹.

Le XX^e siècle s'inscrit d'abord dans la continuité du siècle précédent, en renforçant les lois de protection et en élargissant le débat sur la restauration. La « Charte d'Athènes sur la restauration des monuments historiques »¹⁰ en 1931, puis la « Charte de Venise » en 1964, définirent une doctrine sur la restauration, dont les termes exigeaient une lecture de l'histoire de l'édifice et battaient en brèche les volontés interventionnistes visant à restituer une image idéalisée sans vérité historique.

Simultanément, de nouvelles réflexions sur le patrimoine urbain émergeaient¹¹. Après-guerre, le déséquilibre qui s'amorçait entre quartiers modernes et centres anciens rendit nécessaire la création d'un document d'urbanisme qui planifiait à la fois la sauvegarde du patrimoine et l'avenir des centres-villes. Ainsi naquit la loi dite Malraux (1962) sur les Secteurs Sauvegardés. La notion de patrimoine glissait doucement du monument vers une entité plus complexe, les centres anciens, avec ses architectures de différentes valeurs et surtout, une atmosphère¹². Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) reste aujourd'hui mal connu et souvent considéré comme un document de muséification, alors qu'il permet justement d'allier la protection au projet, visant une adaptation du cadre bâti existant aux usages contemporains.

L'héritage de ses réflexions sur l'approche du patrimoine transparait étrangement peu dans l'enseignement de *Chaillot*. En appelant légitimement les *élèves* à ne pas prendre la Charte de Venise *au pied de la lettre*, le propos de l'Ecole vise précisément à ne pas formuler de « dogme » amenant une position ambiguë¹³. L'approche des études urbaines n'est par ailleurs pas une demande forte des *Chaillotins* ; les documents d'urbanisme, en particulier les Secteurs Sauvegardés, sont très peu mis en avant. Le fait est qu'actuellement le patrimoine est rarement présenté en vecteur de projet.

⁷ selon la définition du mot Restauration dans le Dictionnaire raisonné de l'Architecture par Viollet-le-Duc

⁸ Prosper Mérimée disait que les restaurateurs pouvaient s'avérer aussi destructeurs que les démolisseurs

⁹ Le métier d'Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH) est créé à la fin du XIX^e siècle, pour gérer les chantiers des monuments français ; leur lieu de formation d'excellence allait être l'Ecole de Chaillot

¹⁰ à ne pas confondre avec celle (plus diffusée) de 1943 à laquelle participa notamment Le Corbusier

¹¹ cf. notamment les écrits de Camillo Sitte « L'art de bâtir les Villes » (1889) et de Gustavo Giovannoni « Vecchie città » (1931)

¹² cf. le discours fondateur d'André Malraux pour les débats préparatoires à la loi de 1962 (en Annexe)

¹³ qui reflète par ailleurs la protection/gestion actuelle des Monuments Historiques

«La dérive monumentale »¹⁴ au présent

Des chantiers expérimentaux¹⁵ visant à construire un ouvrage ancien, aux restitutions de décor à partir d'échantillon représentatif¹⁶, la démarche de reconstitution d'un patrimoine disparu a valeur pédagogique et parfois scientifique. Le processus semble plus important que la finalité de l'objet, dans la mesure où leur réalisation ne provoque pas de destructions majeures ni empêche une reconquête des lieux par des usages contemporains ; il s'agit seulement de ne pas leurrer le visiteur sur leur authenticité. La « fabrication » de monuments est plus délicate en termes d'éthique : la reconstruction à l'identique de monuments disparus¹⁷, la construction d'édifices (ou fragments) qui n'ont jamais existé dans cet état¹⁸, ces démarches doivent donner lieu à débat et déchaînent souvent les passions. Elles sont aussi portées à *Chaillot* par l'argument : « la France, c'est 80 millions de touristes par an »... C'est donc ce que le public attend !

Chacun sait à quel point s'affole le curseur sur l'échelle des protections depuis l'après-guerre ; les éléments les plus récents mais aussi les plus insignifiants (au regard de la grande lignée des monuments illustres) sont devenus dignes d'une protection cadrée. Il faut y voir l'essentielle signification d'un élément pour une micro-société qui aura à cœur de le transmettre aux générations à venir, le plus important étant dans la démarche de formalisation d'une reconnaissance collective dans un édifice construit. « *Il ne s'agit plus de conserver, pour leur caractère pittoresque, quelques témoignages d'un passé en grande partie disparu, ni même de s'évader pour un temps dans le décor factice d'images à demi reconstituées, mais bien de s'impliquer dans ce passé, de s'en imprégner pour donner un sens à sa vie. Devenu objet de militantisme, le patrimoine a cessé d'être un rêve* » (F.Loyer, 2009). Pour autant, la tendance au « tout-patrimoine » pose la question délicate de « tout-protéger »¹⁹.

La nécessité d'un lieu de débat

Il semble bien nécessaire de faire le point sur les théories du passé et la doctrine du présent pour forger un regard critique sur le métier. La question de l'authenticité, bien évoquée à *Chaillot*, ne peut difficilement sortir de son fondement culturel ; en revanche la réflexion sur le champ de protection et ses applications amène un positionnement sur l'avenir du patrimoine. Sauf au travers de l'histoire de l'architecture et de l'indispensable cours de Françoise Choay, cette question n'est pas vraiment abordée dans l'enseignement. Les exercices de projet-restauration se présentent en *jeu de piste* des indices du passé, dans l'objectif tacite de restituer à l'édifice un état primitif, mobilisant ainsi toute l'attention sur le « projet architectural », au dépens du regard itératif sur la situation urbaine, réglementaire, programmatique,... Convoquer de multiples disciplines permet pourtant de resituer la réflexion dans son propre contexte et donne un sens particulier à l'intervention.

L'enseignement amène la problématique de réutilisation du patrimoine dans des termes rhétoriques²⁰, affirmant plutôt que le monument est par essence non utilitaire et que, par conséquent, il n'est pas nécessaire de le réinvestir par un programme qui risquerait de le dénaturer. Le propos se réfère au patrimoine qui *se suffit* dans son image (la Tour Eiffel, le Mont St-Michel,...) mais l'extension de son acception justifie pourtant une réflexion plus globale. Aujourd'hui le patrimoine qui a du sens est celui au travers duquel on lit une(des) histoire(s) et dans lequel on vit ; c'est pourquoi son évolution et adaptation aux usages contemporains est une question cruciale.

L'Ecole propose néanmoins en deuxième année un Atelier dit transversal sur le principe d'« une semaine-une ville »²¹. A partir d'une thématique d'accroche générale et d'un édifice particulier, une dizaine d'étudiants doivent s'accorder sur un travail qui convoque les sensibilités de chacun pour faire monter une analyse et un projet cohérents. Un formidable exercice qui donne l'occasion d'explorer concrètement la notion de patrimoine

¹⁴ « En ne se mesurant qu'à elle-même, la logique patrimoniale ne risque-t-elle pas d'actualiser un passé si présent qu'il n'a déjà plus de futur ? » (Henri-Pierre Jeudy « La machinerie patrimoniale » 2001)

¹⁵ voir les chantiers de bénévoles de l'association Rempart, notamment la construction d'un château fort médiéval à Guédelon

¹⁶ restitution d'une chambre de caserne à Blaye, d'une cellule monacale à St-Savin-sur-Gartempe

¹⁷ Certes, l'histoire en laisse de nombreux exemples : la « vieille-ville » de Varsovie, d'Arras, le palais de justice de Rennes, la cathédrale de Dresde, et aujourd'hui... l'Hermione de La Fayette, et la reconstruction des Tuileries en débat

¹⁸ L'église de Firminy de Le Corbusier a été déprotégée MH pour être achevée selon les plans de l'architecte et re-protégée MH ensuite !

¹⁹ Nicolas Faucherre proposait la mise en place de commissions thématiques qui viserait à présenter plusieurs éléments d'un patrimoine pour protéger les édifices les plus représentatifs de chaque typologie (les moulins, les lavoirs,... les grues Titan!). Numéro 100 de la revue 303 spécial Patrimoines - article de Nicolas Faucherre : Protéger le patrimoine en Pays de la Loire (2008)

²⁰ « Plutôt que de concevoir un programme modeste correspondant aux capacités du monument –un lapin qui rentrerait dans le chapeau-, on s'efforce trop souvent d'engraisser le lapin, de tirer sur une patte ou sur une oreille afin qu'elle dépasse bien du chapeau, engendrant alors cette fameuse tension qui va justifier le geste architectural » (Pierre-André LABLAUDE, ACMH : « Le monument historique : objet ou produit ? » dans les Actes du colloque de la Paix-Dieu sept.2004 sur la réutilisation du patrimoine architectural)

²¹ cf. article de Laurent Devisme, « Une semaine-une ville » dans la rubrique Transpositions Lieux communs n°12

et de projet dans un contexte donné à travers le temps du terrain (parcours, relevés, dialogues avec les historiens et archéologues locaux, avec les élus, les habitants), celui de la recherche documentaire puis de la mise au point d'une analyse structurée et d'un projet raisonné. Mais les problématiques de diagnostic sanitaire et la mise en forme sur planches (pour exposition) amènent à laisser un peu de côté la réflexion plus théorique et contextuelle, sauf au prix d'une dépense folle d'énergie et de temps que peu d'élèves acceptent.

Il est clair que l'objectif d'acquisition (donc d'évaluation) des compétences techniques et la contrainte de temps réduisent les possibilités d'approfondissement, et chacun sait que le temps de l'école ne peut en rien remplacer les acquis professionnels et la transmission des savoirs sur le terrain. Cela n'en est pas moins une expérience humaine et intellectuelle qui nous éloigne des certitudes que peut amener la pratique du métier (qui plus est, dans un domaine très spécialisé).

La « formule » de l'Ecole reste un creuset de possibilités, constitué par le partage d'expériences entre élèves aux sensibilités très différentes, l'occasion d'approfondir l'histoire de l'architecture, de questionner les enseignants sur des domaines pointus, d'accéder aux coulisses de chantiers d'ampleur, ... A chacun donc d'y faire son *marché* pour en sortir ce qui l'intéresse et continuer de lui-même à approfondir, car l'intérêt d'une spécialisation est de donner l'envie de mieux connaître et comprendre ce qui constitue notre sujet de travail et objet de réflexion quotidiens, l'objectif étant d'intervenir avec toute la prudence et la passion que la complexité suscite.

S'engager dans une formation réputée historique, au prix d'efforts personnels et professionnels, ne pouvait que fonder une attente très forte sur la substance et l'apport de ces deux années. Malgré une rédaction du programme pédagogique très pertinente, la formation reste très ciblée sur le monument, l'édifice, la technique, à moins que l'élève ne soit déjà sensible à toute l'épaisseur humaine du patrimoine (et de l'architecture) et aguerris aux questions urbaines. Ce point de vue sur l'Ecole de Chaillot est aussi à mettre en regard avec la formation des écoles d'architecture, qui développent bien la transversalité mais parlent peu du patrimoine autrement qu'en opposition avec la modernité.

Bibliographie

Ouvrages

Camillo SITTE « *L'art de bâtir les Villes* » (1889)
Gustavo GIOVANNONI « *Vecchie città* » (1931)
Françoise CHOAY « *L'allégorie du patrimoine* » (1992)
Henri-Pierre JEUDY « *La machinerie patrimoniale* » (2001)

Articles

Régis NEYRET, « *Du monument isolé au 'tout patrimoine'* », *Géocarrefour*, vol. 79/3, 2004 [en ligne], mis en ligne le 12 mars 2008. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index746.html>.

François LOYER, « *Le XXI^e siècle face à son héritage* » n°369, nov.-déc. 2009, *Revue URBANISME*

Annexe

Extrait du discours d'André Malraux pour les débats préparatoires à la loi de 1962 :

« [...] les nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre – elles le sont devenues à la seule présence de leur passé. Ici est le point décisif : elles ont découvert que l'âme de ce passé n'est pas faite que de chefs-d'œuvre, qu'en architecture un chef-d'œuvre isolé risque d'être un chef-d'œuvre mort ; que si le palais de Versailles, la cathédrale de Chartres appartiennent aux plus nobles songes des hommes, ce palais et cette cathédrale entourés de gratte-ciel n'appartiendraient qu'à l'archéologie ; que si nous laissons détruire ces vieux quais de la Seine semblables à des lithographies romantiques, il semblerait que nous chasserions de Paris le génie de Daumier et l'ombre de Baudelaire. Or sur la plupart de ces quais au-delà de Notre-Dame, ne figurent aucun monument illustre, leurs maisons n'ont de valeur qu'en fonction de l'ensemble auquel elles appartiennent. Ils sont les décors privilégiés d'un rêve que Paris dispensa au monde, et nous voulons protéger ce décor à l'égal de nos monuments. »

Illustrations

*La Tour Eiffel vue de l'esplanade du palais de Chaillot
Photo : Céline Viaud*



*Galerie des moulages de la Cité
de l'Architecture et du Patrimoine
(ancien Musée des Monuments français)*

Photo : Marie Lennon

*Chantier de l'association Rempart construction d'un château fort médiéval à Guédelon
Photo extraite du site www.guedelon.fr*



*Scénographie autour de la restitution
d'une cellule monacale
à St-Savin-sur-Gartempe
Photo : Céline Viaud*

